

EVADIX SA

Quai Donat Casterman, 71

7500 Tournai

R.P.M. Tournai n° 0 467 731 030

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 MAI 2015

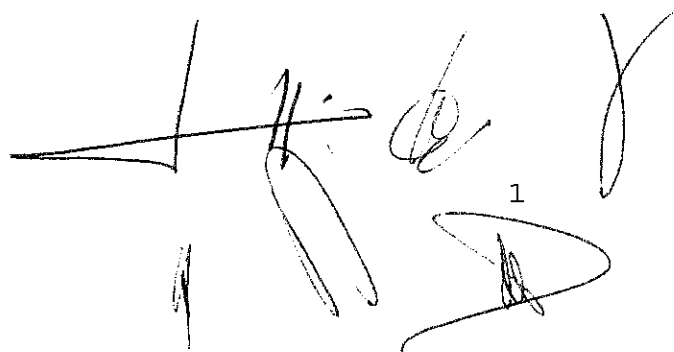
PROCES-VERBAL

La séance est ouverte à 16 heures 05 au siège social de la société sous la présidence de Monsieur Jean-François Gosse, Président du Conseil d'administration, qui désigne comme secrétaire Madame Florence Jacobs, Responsable des Ressources Humaines, qui accepte. Sont appelés aux fonctions de scrutateurs Monsieur Willy Personne et Monsieur Roger Malchair qui acceptent.

La liste des présences est établie et y figurent les actionnaires présents et représentés. Cette liste sera annexée au présent procès-verbal et en fera partie intégrante. Les procurations des actionnaires dûment représentés y sont également jointes.

Monsieur le Président expose ce qui suit :

- I. l'assemblée a été convoquée suivant les dispositions légales et statutaires par des parutions publiées dans les journaux ci-après « Le Moniteur belge » et « L'Echo » suivant les avis qui leur ont été adressés en temps voulu, ainsi que par voie électronique sur les sites de la « FSMA » et de « Evadix ». Les justificatifs des avis adressés au « Moniteur belge » et à « L'Echo » en vue de ces publications et les justificatifs des parutions sont déposés sur le bureau.
- II. les administrateurs et toute personne concernée reconnaissent avoir reçu le texte de la convocation et les documents voulus préalables à la présente réunion.
- III. les commissaires aux comptes Monsieur Bernard de Grand Ry et Madame Céline Arnaud du cabinet RSM sont présents.
- IV. la liste des présences fait apparaître que 7 actionnaires, titulaires de 1.885.255 actions sur le nombre total de 3.003.525 parts sociales de la société, sont présents ou représentés, soit 62,77 % du capital social.
- V. que, dès lors, l'assemblée générale est régulièrement constituée et apte à délibérer valablement sur l'ordre du jour ci-avant.



Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including a large signature on the left and several smaller ones on the right, with a small number '1' written below one of them.

Monsieur le Président présente les différents points inscrits à l'ordre du jour de cette assemblée :

1. Présentation des rapports de gestion du Conseil d'administration afférents aux comptes annuels statutaires et consolidés du Groupe, tous deux arrêtés au 31 décembre 2014.
2. Présentation desdits comptes.
3. Rapport du commissaire sur les comptes statutaires et consolidés.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire au titre de l'accomplissement de leur mandat pour l'exercice 2014.
6. Renouvellement des mandats de Madame Crina Iftimia, en qualité d'administrateur exécutif ; de la société The Next Limit s.p.r.l., représentée par Monsieur Didier de Coninck, en tant qu'administrateur non exécutif et de la société Agropellets s.p.r.l., représentée par Monsieur Jean-François Gosse, en tant qu'administrateur indépendant. Le Conseil propose la nomination de la société Ambition to Success s.a., représentée par Monsieur Etienne Van de Kerckhove, en tant qu'administrateur indépendant. Décision quant à la rémunération.
7. Renouvellement du mandat de RSM Belgium, représentée par Madame Céline Arnaud et Monsieur Bernard de Grand Ry, en vue d'effectuer l'audit et la certification des comptes annuels et des comptes consolidés du groupe pour les exercices 2015 à 2017.

Monsieur le Président et Monsieur l'Administrateur délégué expliquent en détail les différents points susmentionnés, répondent aux questions de l'assemblée et organisent les débats.

Ces points ayant été exposés et reconnus exacts, l'assemblée générale prend alors les résolutions suivantes :

Résolutions

1. Les comptes annuels statutaires et consolidés de la société arrêtés au 31 décembre 2014 de la SA Evadix sont approuvés. Les rapports y afférents du Conseil d'administration et des commissaires sont également présentés. Cette résolution recueille les voix suivantes :

Pour : 1.885.255 voix /Contre : 0 voix/ Abstentions : 0 voix, elle est donc adoptée à l'unanimité des voix.

2. L'affectation du résultat, telle que proposée par le Conseil d'administration, de report à nouveau d'une perte de KEUR 3.377 est approuvée. Cette résolution recueille les voix suivantes :

Handwritten signatures and a number '2' at the bottom of the page.

Pour : 1.885.255 voix /Contre : 0 voix/ Abstentions : 0 voix, elle est donc adoptée à l'unanimité des voix.

3. Décharge est octroyée aux administrateurs au titre de l'accomplissement de leur mandat pour l'exercice 2014. Cette résolution recueille les voix suivantes :

Pour : 1.885.255 voix /Contre : 0 voix/ Abstentions : 0 voix, elle est donc adoptée à l'unanimité des voix.

4. Décharge est octroyée au commissaire au titre de l'accomplissement de son mandat pour l'exercice 2014. Cette résolution recueille les voix suivantes :

Pour : 1.885.255 voix /Contre : 0 voix/ Abstentions : 0 voix, elle est donc adoptée à l'unanimité des voix.

5. Les renouvellements des mandats de Madame Crina Iftimia, en qualité d'administrateur exécutif ; de la société The Next Limit s.p.r.l., représentée par Monsieur Didier de Coninck, en qualité d'administrateur non exécutif et de la société Agropellets s.p.r.l., représentée par Monsieur Jean-François Gosse, en tant qu'administrateur indépendant, sont acceptés pour 2 ans. La nomination de la société Ambition to Success s.a. représentée par Monsieur Etienne Van de Kerckhove, en qualité d'administrateur indépendant est acceptée pour 2 ans.

Le renouvellement du mandat de Madame Crina Iftimia comme administrateur exécutif recueille les voix suivantes :

Pour : 1.885.255 voix /Contre : 0 voix/ Abstentions : 0 voix, cette résolution est donc adoptée à l'unanimité des voix.

Le renouvellement du mandat de la société The Next Limit s.p.r.l. et le montant de la rémunération y afférent est accepté. Cette résolution recueille les voix suivantes :

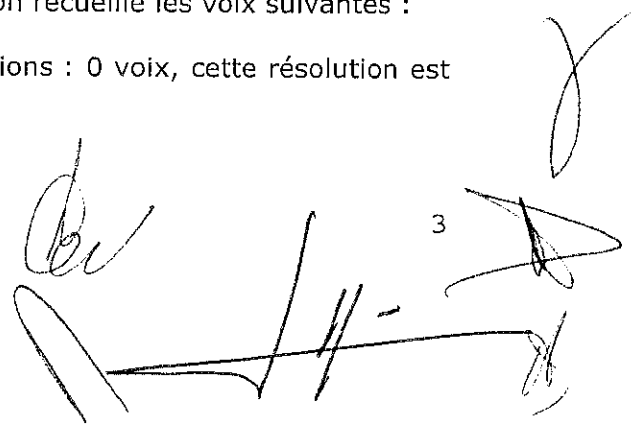
Pour : 1.885.255 voix /Contre : 0 voix/ Abstentions : 0 voix, cette résolution est donc adoptée à l'unanimité des voix.

Le renouvellement du mandat société Agropellets s.p.r.l. et le montant de la rémunération y afférent est accepté. Cette résolution recueille les voix suivantes :

Pour : 1.885.255 voix /Contre : 0 voix/ Abstentions : 0 voix, cette résolution est donc adoptée à l'unanimité des voix.

La nomination de la société Ambition to Success s.a. et le montant de la rémunération y afférent est acceptée. Cette résolution recueille les voix suivantes :

Pour : 1.885.255 voix /Contre : 0 voix/ Abstentions : 0 voix, cette résolution est donc adoptée à l'unanimité des voix.



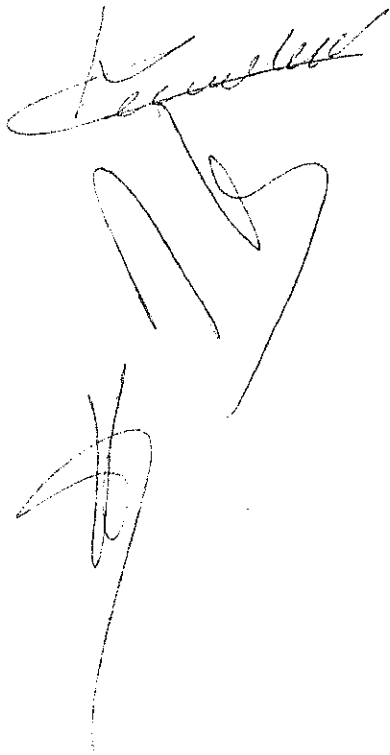
Handwritten signatures and a page number '3' at the bottom right of the document.

6. Le renouvellement du mandat de RSM Belgium, représentée par Madame Céline Arnaud et Monsieur Bernard de Grand Ry, en vue d'effectuer l'audit et la certification des comptes annuels et des comptes consolidés du groupe pour les exercices 2015 à 2017 est accepté. Le montant des honoraires de RSM Belgium est fixé à EUR 29.250. Cette résolution recueille les voix suivantes :

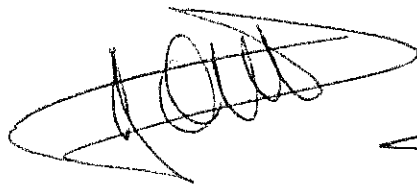
Pour : 1.885.255 voix /Contre : 0 voix/ Abstentions : 0 voix, cette résolution est donc adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 00 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

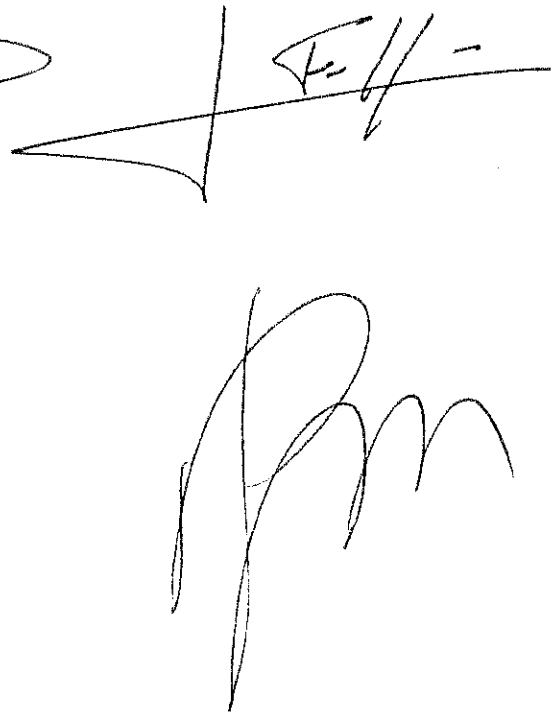
Les Scrutateurs

Handwritten signatures of the scrutateurs, consisting of three distinct signatures in black ink.

Le Secrétaire








Handwritten signature of the secretary, a stylized signature in black ink.

Le Président

Handwritten signatures of the president, consisting of two distinct signatures in black ink.A small handwritten mark or signature in the bottom right corner of the page.

EVADIX SA
 Quai Donat Casterman 71 à 7500 Tournai
 R.P.M. Tournai n° 0 467 731 030

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 MAI 2015
LISTE DE PRESENCE

N° d'ordre	Identité des actionnaires présents ou représentés (Pr, R.)	Nombre et nature des actions déposées	Nombre autorisées (suspenses)	voix (ou par	Représentation	Signatures
1	Mr. Pascal LEURQUIN (Pr.) Rue de Sotriamont 2 1400 NIVELLES	907.922 (actions nominatives sans mention de valeur nominale)	907.922	Néant		
2	Mr. Roger MALCHAIR (Pr.) Rue de Mortagne 79C 7604 Baugnies	320.100 (actions ordinaires dématérialisées sans mention de valeur nominale)	320.100	Néant		
3	Mr. Willy PERSONNE (Pr.) Rue Bonnet 15 7618 Taintignies	1.324 (actions ordinaires dématérialisées sans mention de valeur nominale)	1.324	Néant		
4	Mr. Yves VERCRUYSE (Pr.) Rue Royale 114 7740 Warcoing	6.612 (actions ordinaires dématérialisées sans mention de valeur nominale)	6.612	Néant		
5	Mr. Thierry LAHAYE (Pr.) Brusselssteenweg 263 1785 Merchtem	186.492 (actions ordinaires dématérialisées sans mention de valeur nominale)	186.492	Néant		
6	Mme Dominique ALLEMAN (R.) Allée du Petit Paris, 18B 1410 Waterloo	408.805 (actions nominatives sans mention de valeur nominale)	408.805	Mr. Pascal Leurquin		
7	Mr LEGRAND Louis (Pr.) Rue des Combattants, 11 7522 Blandain	54.000 (actions ordinaires dématérialisées sans mention de valeur nominale)	54.000	Néant		

Nombre d'actions représentées : 1.885.255 actions 1.885.255 actions (62,77 %)

sur un total de : 3.003.525 actions 3.003.525 actions

Les Scrutateurs,

Le Secrétaire

Le Président

le commissaire
RSA Reviseurs
